



Etablissement:		MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE		Employé:		649164L - SANE - SIDY				
Etat civil:		MARIE(E)		Période:		Janvier 2024		Type de paie:	O	Locale
Nombre d'épouses / Nombre total enfants (impôt):		1	3	Emploi:		649164L				
Nb. parts minimum fiscal / Nb. parts impôt:		2	3,5	Corps:	Indice:	PROFESSEURS DE COLLEGE D'ENSEIGNEMENT MOYEN GENERAL NF REF		2358	/	
Total enfants prestation familiale / Total enfants:		3	3	Classe :	Echelon :	2CL		02		
Jours base / Nombre de jours de présence:		30	30	Statut :	Hiérarchie :	1 Statut 01		B2		
Mode de paiement :		DOMICILIATION BANCAIRE		Service :		ECOLES IEF BIGNONA 2				
Banque :		BANQUE DE L'HABITAT DU SENEGAL		Agence :	Compte :	AGENCE ZIGUINCHOR		06118827440070		
Code	Rubrique			Nbr	Unité	Base	Taux	Gain	Retenue	
111	SOLDE MENSUELLE INDICIAIRE A 01				MONTANT			133 022		
142	COMPLEMENT SPECIAL DE SOLDE 01				MONTANT			26 604		
147	INDEMNITE ENSEIGNEMENT ASSIM 01				MONTANT			86 511		
1471	AUGMENT INDEMNITE ENSEIGNEMENT 01-05-2022				MONTANT			13 302		
151	INDEMNITE DE RESIDENCE				MONTANT			18 623		
169	AUG SOLDE 07-82 ET 01-85 01				MONTANT			3 515		
191	AUGMENTATION SALAIRE 10-2005 01				MONTANT			10 000		
192	AUGMENTATION 04-94 01				MONTANT			15 500		
194	AUGMENTATION 01-2000				MONTANT			6 294		
195	AUGMENTATION 01-2002				MONTANT			5 000		
295	IND.DOC. COMP. SURCHARGE HORAI				MONTANT			95 000		
2951	AUGMENTATION IND DOC SURCHARGE 01-01-23				MONTANT			35 000		
3300	INDEMNITE SPECIALE COMPLEMENTAIRE MAI 2022				MONTANT			39 544		
374	INDEMNITE REPR LOGEMENT 01-05-2022				MONTANT			100 000		
375	AUGMENTATION SALAIRE 07-89				MONTANT			3 000		
492	TRESOR PUBLIC (AVANCE TABASKI)				MONTANT				10 000	
602	RETENUE IPRES 5.6 %				MONTANT				24 192	
606	RETENUE IPRES CADRES 2.4 %				MONTANT				12 110	
621	TAXE REPR. MINIMUM FISC				MONTANT				2 000	

503	IMPOT SUR LE REVENU MENSUEL	MONETANT			10 733
504	CONTRIBUTION SUR LES GAINS	MONETANT			1 000
505	IMPÔT SUR LES GAINS	MONETANT			500
506	IMPÔT SUR LES GAINS	MONETANT			4 500
Total des gains et des retenues					670 915
					73 035
					Net à payer
					547 880
Éléments de présence & rubriques indicatives					
Volet Trésor					
Employé	Mode de Règlement Employé				
	Mode de paiement	Banque/Agence		Compte	
649164 - SANE - SIDY	DOMICILIATION BANCAIRE	BANQUE DE L'HABITAT DU SENEGAL / AGENCE ZIGUINCHOR		06118827440070	

Le 06/02/2024 12:19

REGION: ZIGUINCHOR DEPARTEMENT: BIGNONA COMMUNE: BIGNONA	REPUBLIQUE DU SENEGAL Un Peuple - Un But - Une Foi <b>ETAT-CIVIL</b> CENTRE PRINCIPAL (1) BIGNONA CENTRE PRINCIPAL
--	--

<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE</b> Pour l'année deux mille quinze NUMERO: MILLE CINQ CENT VINGT-SEPT DANS LE REGISTRE	<b>AN 2015</b> <b>1 527</b> N° dans le registre en chiffres
--	---

l'an deux mille quinze, le onze du mois de juillet

Est né(e) à BIGNONA (4) LIEU DE NAISSANCE à: HEURE DE NAISSANCE

Un enfant de sexe MASCULIN

**MAMADOU** PRENOM(S) **SANE** NOM DE FAMILLE  
DE SIDY PRENOM(S) DU PERE  
ET DE AIDA PRENOM(S) DE LA MERE DIEDHIOU NOM DE FAMILLE DE LA MERE

Le pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)

Jugement d'autorisation d'inscription (ex supplétif)		
--	--	--

MENTIONS MARGINALES

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE PRINCIPAL: BIGNONA CENTRE PRINCIPAL

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Fait à BIGNONA le 05 février 2024  
L'Officier de l'Etat-Civil soussigné

**Ousmane SONKO**  
L'Officier d'Etat-Civil  
Commune de Bignona

RESERVER 



CODE REGION: 14 - CODE CNI: 1,00 - TYPE: CPU

REGION DE ZIGUINCHOR  
DEPARTEMENT DE BIGNONA  
COMMUNE DE  
BALINGORE

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI  
ETAT - CIVIL  
CENTRE DE  
*Principal de Balingore*

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE  
Pour l'An *Deux mille treize* (en lettres)  
N° dans le Registre *vingt deux* (en lettres)

An 20 *13*  
*22*  
( N° dans le registre en chiffres )

Le *Cinq février* *Deux mille treize*  
à *10* heures, *30* minutes est né (e) à  
un enfant de sexe *Masculin*  M  F  
PRENOMS *Limame*  
de *Lidy* PRENOMS DU PERE  
et de *Aïda* PRENOMS DE LA MERE  
Dressé le :  
Pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)  
(écrire en majuscule le lieu de naissance les prénoms et le nom)

LIEU DE NAISSANCE *Mambeyane*  
NOM DE FAMILLE *Lane*  
NOM DE FAMILLE DE LA MERE *Séraphin*

JUGEMENT  
D'AUTORISATION D'INSCRIPTION  
(EX SUPPLETIF)

Délivré par le Juge de paix de  
le ( en lettres )  
sous le numéro ( en lettres )  
Inscrit le  
pour le registre des Actes de Naissance de l'année

AN  
(N° dans le registre en chiffre)  
AN

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE  
DE LA COMMUNE DE BALINGORE  
(1) (2) (3) Notes et mentions marginales au verso  
RESERVE

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
A Balingore, le *06-02-2024*  
L'Officier d'Etat Civil soussigné  
Prénoms et Nom  
**Moustapha COLY**  
DEP CL CEC DN C PN JOP

REGION DE ZIGUINCHOR

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE LOI

DEPARTEMENT DE BIGNONA

ETAT - CIVIL

COMMUNE DE BALINGORE

CENTRE DE

Principal de Balingore

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'An... Deux Mille dix huit (en lettres)

An 20 18

N° dans le Registre... Deux cent vingt (en lettres)

220 (N° dans le registre en chiffres)

Le Douze Août deux mille dix huit

à heures, minutes est né (e) à

Moudépane LIEU DE NAISSANCE

un enfant de sexe féminin M F

Dumou Fadila PRENOMS

Lané NOM DE FAMILLE

de Lidy PRENOMS DU PERE

et de Aïda PRENOMS DE LA MERE

Lesthère NOM DE FAMILLE DE LA MERE

Dressé le :

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3) (écrire en majuscule le lieu de naissance les prénoms et le nom)

JUGEMENT D'AUTORISATION D'INSCRIPTION (EX SUPPLETIF)

Délivré par le Juge de paix de

le Deux mil (en lettres)

sous le numéro (en lettres)

Inscrit le sur le registre des Actes de Naissance de l'année



AN (N° dans le registre en chiffres) AN

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE LA COMMUNE DE BALINGORE

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



L'Officier A Balingore, le 06-02-2024 L'Officier d'Etat Civil soussigné

(1) (2) (3) Notes et mentions marginales au verso

Moustapha C...

RESERVE

DEP	CL	CEC	DN	C	PN	JOP
-----	----	-----	----	---	----	-----



REPUBLIQUE DU SENEGAL

REGION: ZIGUINCHOR  
DEPARTEMENT: BIGNONA  
COMMUNE: BIGNONA  
CENTRE PRINCIPAL: BIGNONA CENTRE PRINCIPAL

CERTIFICAT DE MARIAGE  
CELEBRE  
DELIVREE AUX PERSONNES DESIGNÉES PAR LE 5<sup>ème</sup> ALINEA  
DE L'ARTICLE 30 DE LA LOI 61-55 DU 23 JUIN 1961

ACTE DE MARIAGE  
N° 212  
DU REGISTRE  
5  
DE L'ANNEE  
2012

l'an deux mille douze, le onze du mois de septembre devant nous, **PAPA SEYDOU KANE**, Officier de l'Etat-civil,  
avons transcrit dans nos registre le mariage contracté le onze septembre deux mille douze à BIGNONA  
ENTRE:

**L'EPOUX: SIDY SANE** né le vingt septembre mille neuf cent soixante-seize à MANDEGANE, de profession  
ENSEIGNANT, domicilié à BIGNONA  
Fils de MALANG SANE , de profession XXXXXXXXXXXX, domicilié à BIGNONA,  
Et de CIRE BADJI , de profession XXXXXXXXXXXX, domiciliée à BIGNONA.

**L' EPOUSE: AIDA DIEDHIU** née le douze septembre mille neuf cent quatre-vingt-quinze à CAPARAN, de profession  
ELEVE, domiciliée à BIGNONA.  
Fille de OUSMANE DIEDHIU , de profession XXXXXXXXXXXX, domicilié à BIGNONA  
Et de ROKHEYATOU COLY de profession XXXXXXXXXXXX, domiciliée à BIGNONA.

Les susnommés ont contracté mariage entre eux selon la coutume le onze septembre deux mille douze à BIGNONA.

Les époux déclarent opter pour la **POLYGAMIE limitée à 4 femmes** avec comme régime matrimonial:  
**SEPARATION DES BIENS.**

Et que ce mariage a été enregistré par nous sur leur demande le onze septembre deux mille douze.

En foi de quoi, nous avons délivré le présent certificat, pour servir et valoir ce que de droit.  
**Mentions marginales**



Fait à BIGNONA le 05 février, 2024  
L'Officier de l'état-civil

